

Réponse du Conseil administratif à la motion du 17 mai 2017 de M^{mes} et MM. Olga Baranova, Sylvain Thévoz, Albane Schlechten, Jannick Frigenti Empana, Pascal Holenweg, Maria Vittoria Romano, Olivier Gurtner, Emmanuel Deonna et Martine Sumi: «Pour que la Ville de Genève honore le bénévolat».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- le déclin continu du travail bénévole organisé en Suisse, notamment auprès des jeunes¹;
- l'importance du travail bénévole pour la Ville de Genève, notamment dans le domaine du sport, de la culture, du social et de la sécurité;
- la dépendance de nombreuses associations sociales, sportives et festives de forces bénévoles;
- l'aspect incontournable du bénévolat pour assurer la relève politique et donc la continuité des institutions démocratiques de la commune;
- l'importance du travail bénévole pour de très nombreuses prestations dans ces domaines;
- les avantages évidents du bénévolat pour l'intégration sociétale;
- l'adoption, en 1985, d'une «Journée mondiale des volontaires» par l'Organisation des Nations unies², afin de «célébrer le pouvoir et le potentiel du volontariat», qui a lieu chaque année le 5 décembre;
- les conclusions du rapport «Gouvernance du bénévolat genevois: quels enjeux, quelles perspectives?» (2008) de Florian Kettenacker,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de fêter la «Journée mondiale des volontaires» toutes les années, le 5 décembre, avec un programme comprenant notamment un «speed meeting du bénévolat» incluant les partis politiques;
- de centraliser, sur le site web de la Ville de Genève, l'ensemble des possibilités de bénévolat en lien avec les activités communales qui se retrouvent aujourd'hui sur des pages éparses,
- de développer une stratégie de communication visant à promouvoir les activités bénévoles sur le territoire de la Ville de Genève, en collaboration avec l'association Genève Bénévolat.

¹ Observatoire du bénévolat: <http://sgg-ssup.ch/fr/freiwilligenmonitor-fr.html>

² <https://www.unv.org/fr/nos-campagnes/journ%C3%A9e-internationale-des-volontaires-2016>

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil municipal a voté cette motion le 6 octobre 2021. Le Conseil administratif partage l'intérêt de reconnaître l'importance du bénévolat à Genève. C'est la raison pour laquelle il a déjà mis en œuvre une série de mesures pour le soutenir, l'encourager et le valoriser, en particulier dans les domaines sportif et social.

Concernant les invites de la motion, les mesures suivantes sont déjà mises en œuvre ou en cours de réalisation:

1. Speed meeting du bénévolat

La Ville de Genève, via le Service des sports, soutient Genève Bénévolat à hauteur de 20 000 francs pour les années 2019, 2020 et 2021, et au préalable via le Département de la cohésion sociale et de la solidarité de 2013 à 2018.

Cette association a pour but de faciliter, développer et soutenir l'engagement bénévole dans tous les domaines d'activités. Sa plateforme, qui compte plus de 200 organisations membres, permet de créer des liens entre les bénévoles et le tissu associatif, tant pour des actions ponctuelles que pour des missions régulières. De nouvelles annonces sont publiées toutes les semaines afin que toute personne souhaitant faire du bénévolat à Genève puisse trouver la mission qui correspond à ses envies, ses disponibilités et ses compétences. A travers Genève Bénévolat, les personnes peuvent s'engager dans plusieurs domaines tels que la culture, le sport, le handicap, la jeunesse, l'environnement ou l'aide sociale. Chaque année, Genève Bénévolat organise un speed meeting du bénévolat.

2. Centralisation sur le site web des possibilités de bénévolat et promotion du bénévolat

Le site internet de la Ville de Genève centralise toutes les informations relatives au bénévolat sur le lien suivant: <https://www.geneve.ch/fr/public/benevoles>

Cette page regroupe les informations utiles dans les domaines du social, de la proximité, des seniors, de la lutte contre l'exclusion, des personnes fragilisées, de l'environnement, de la solidarité ou encore du sport.

3. Bénévolat dans le domaine du sport

Le bénévolat constitue une ressource essentielle dans notre société et dans le monde sportif en particulier. Si les bénévoles s'engagent sans difficulté pour des

manifestations sportives ponctuelles, la mobilisation de bénévoles régulier-ère-s actifs et actives dans la vie d'un club et/ou d'une association est plus délicate.

L'étude sur le sport suisse réalisée en 2020 par l'OFSP¹ indique que «si l'on comptabilise l'ensemble de ces activités, on peut dire qu'un cinquième de la population suisse a fourni un travail bénévole en faveur du sport au cours des douze derniers mois». En revanche, «par rapport à 2014, l'engagement dans et pour le sport a légèrement reculé, concernant aujourd'hui 19% de la population contre 22% il y a six ans. Ce recul correspond approximativement à celui que connaît le nombre d'affiliations.» Cela étant, sans le bénévolat, le sport en Suisse ne pourrait pas continuer à progresser. Il convient donc impérativement de le soutenir et le valoriser. En effet, en Suisse, tous les ans, plus de 735 000 bénévoles consacrent près de 73 millions d'heures de travail au sport.

Le bénévolat constitue la ressource essentielle au fonctionnement du monde associatif sportif et est nécessaire au maintien de la qualité de l'encadrement de l'offre sportive et des divers événements sportifs.

Deux types de bénévolat sont à distinguer:

- Le bénévolat ponctuel, lié aux événements et aux manifestations sportifs tels que la Coupe Davis, les divers Championnats suisses ou d'Europe, les Jeux olympiques ou encore toute manifestation (Marathon, course de l'Escalade, etc.) indépendamment de sa taille. Sa particularité est d'être caractérisé par une durée limitée dans le temps, c'est-à-dire celle de l'événement et/ou de son organisation;
- Le bénévolat de milice, étroitement lié à la vie quotidienne des clubs et associations sportifs. Cela concerne la gestion et la gouvernance des entités ainsi que les encadrements des pratiquant-e-s (présidence et membres des comités, entraîneurs et entraîneuses, etc.).

La Ville de Genève a mis en place, dans le cadre du Plan directeur des sports 2016-2020, des actions prioritaires pour mettre en œuvre une politique sportive dynamique et ambitieuse et soutenir le bénévolat de milice et donc les comités sportifs dans la gestion, l'organisation et la gouvernance de leur club ou association. Dès 2018, un programme de formation a été initié.

Un programme de formation

Soucieuse du besoin de soutien et de reconnaissance du bénévolat sportif, la Ville de Genève souhaite poursuivre, via le Service des sports (SPO), les formations destinées aux bénévoles membres des clubs et associations sportifs gene-

¹ https://www.sportobs.ch/inhalte/Downloads/Bro_Sport_Schweiz_2020_f_WEB.pdf

vois afin de les accompagner au mieux dans leurs tâches et de leur fournir ainsi des éléments pouvant les aider dans leur quotidien. Concernant les cours, l'année 2020 a cependant connu des ralentissements en raison de la situation sanitaire et des changements organisationnels de l'Association genevoise des sports (AGS). Dès que la situation le permettra, le SPO relancera le projet avec l'AGS et développera notamment de nouveaux modules.

Une fête du bénévolat

La Ville de Genève souhaite aussi exprimer sa reconnaissance et valoriser tout-e-s les acteurs et actrices du bénévolat sportif qui œuvrent aussi bien dans le cadre des clubs et associations que pour les manifestations sportives du canton. Le fait de pouvoir se rencontrer est également très important. C'est la raison pour laquelle le SPO avait, en 2019, organisé un speed meeting sur le sport en collaboration avec Genève Bénévolat.

En 2020, une grande fête valorisant les bénévoles et permettant à la Ville de Genève de les remercier a dû être annulée en raison de la crise sanitaire. Ce projet a été reporté à l'automne 2022 et devrait être organisé de manière régulière par la suite.

Une future Maison du sport

Le Conseil municipal a voté, le 19 mai 2021, la PR-1410 concernant l'ouverture de crédits permettant la réalisation de la future Maison du sport sur la route de Vernier 115.

Désireuse de développer ce soutien aux associations, la Ville de Genève projette de mettre à la disposition des associations et clubs sportifs du territoire genevois un lieu unique à vocation pluridisciplinaire afin de créer des synergies au sein du monde sportif. Le projet de Maison du sport a pour objectif premier de regrouper, dans un même lieu, les ressources pour les associations sportives (formation, secrétariat, communication, etc.), mais également une information claire et objective à la population sur les différentes offres possibles en matière de sport et d'infrastructures en Ville de Genève.

A ce jour, 20 associations sont volontaires et ont exprimé ce besoin lors d'une enquête, pour occuper de façon permanente, ou à temps partiel, les bureaux qui seront mis à disposition. De plus, beaucoup d'associations sportives ont fait part d'un besoin accru de salles de réunion pour, par exemple, y organiser les séances de comité, les réunions nécessaires à leurs activités (parents, entraîneurs et entraîneuses, etc.) ou des activités de formation.

Les objectifs de cette Maison du sport sont les suivants:

- mettre des locaux à la disposition des différentes parties prenantes sportives (athlètes, sportifs et sportives, fédérations ou toute autre personne physique ou morale liée au sport d’une quelconque manière);
- promouvoir et améliorer la visibilité du sport à Genève;
- encourager les échanges et les synergies entre les différentes parties prenantes sportives (athlètes, sportifs et sportives, fédérations ou toute autre personne physique ou morale liée au sport d’une quelconque manière).

Le SPO déléguera la gestion du lieu à une structure à but non lucratif. Au-delà de la gestion des espaces communs, la structure:

- fournira aide, conseils sur la gouvernance et gestion courante aux comités des clubs et associations;
- accompagnera les acteurs et actrices dans leurs démarches auprès de tiers (demandes d’autorisations, services logistiques, demandes de subventions, etc.);
- fournira une expertise (formation, gestion du sport de masse, manifestations, élite, etc.);
- fournira des prestations administratives à un coût abordable et appui au recrutement des bénévoles;
- appuiera les formations.

4. Bénévolat dans le domaine du social

Dans le cadre de ses prestations, le Service social a recours à de nombreux bénévoles qui contribuent à une large palette d’activités. Ces engagements prennent des formes diverses, en fonction du domaine d’activité. Il convient de souligner que la caractéristique du bénévolat «social» réside dans le fait que les principes de solidarité et de partage sont des éléments moteurs.

Il est à noter que le département de la cohésion sociale et de la solidarité, via le Service social, a mandaté, en 2008, une étude à l’Université de Genève sur le thème «Gouvernance du bénévolat genevois. Quels enjeux, quelles perspectives?».

Cette étude a débouché sur la mise en place, en 2011, d’un groupe de travail dont la mission était de trouver la meilleure manière de promouvoir le bénévolat à Genève. L’ensemble des acteurs concernés par le bénévolat à Genève y ont contribué, et l’un des résultats de ce travail a été la création de la plateforme «Genève bénévolat».

Plusieurs types de bénévoles à distinguer

Bénévolat dans le cadre des activités de loisirs aîné-e-s

Un groupe de 8 bénévoles contribue à l'accueil du public de Cité Seniors en animant, à tour de rôle, la buvette de cette structure. Une rencontre mensuelle est organisée par une collaboratrice ou un collaborateur du SOC afin de leur transmettre toutes les informations utiles à leur activité.

Par ailleurs, un groupe de 24 bénévoles assiste les aîné-e-s qui fréquentent les 5 Espaces de quartier informatiques de la Ville de Genève. Ces personnes sont formées par les collaboratrices et collaborateurs de Cité Seniors. Elles et ils animent chaque espace, accueillent les utilisatrices et utilisateurs et répondent à leurs questions à propos des ordinateurs portables, tablettes ou téléphones portables. Ces espaces sont ouverts tous les jours de la semaine.

Bénévolat dans le domaine de l'urgence sociale

Au sein du Club social Rive gauche, une vingtaine de bénévoles participe à la distribution quotidienne des 120 petits déjeuners et 230 repas.

Par ailleurs, lors du Réveillon de la solidarité qui a lieu chaque année le soir du 31 décembre, un nombre important de bénévoles participent. En effet, plus de 80 volontaires sont nécessaires pour contribuer au bon fonctionnement de cet événement: mise en place de la salle, service à table, tenue du bar, garderie pour les enfants, soutien aux animations, etc.

Bénévolat dans le cadre du dispositif de proximité

Depuis 2013, les Antennes sociales de proximité (ASP) ont développé un outil appelé «Troc social». Il vise à favoriser les échanges de connaissances, de services et de compétences entre habitant-e-s et partenaires d'un même quartier. Le Service social dénombre 300 habitant-e-s bénévoles solidaires dans les quartiers.

Enfin, il convient de relever que pour l'ensemble de ces bénévoles, le SOC organise des moments conviviaux en tout cas une fois par année. Ces moments sont l'occasion de les remercier pour leur engagement vital et nécessaire à la délivrance de certaines prestations sociales.

5. Parrainage de la fondation Compétences bénévoles

Depuis 2018, la Ville, à travers son service Agenda 21-ville durable (DFEL) et son Unité de vie associative (DCSS), apporte son parrainage à la fondation Compétences bénévoles.

Cette fondation suisse, reconnue d'utilité publique, existe depuis 13 ans et déploie son activité sur l'ensemble du territoire romand; depuis 2015, elle dispose d'une antenne genevoise.

Toute organisation (domaine social, environnemental, culturel ou sportif) active en Suisse peut gratuitement faire appel aux services de la fondation. Sa mission est d'offrir un bénévolat de compétences basé sur la transmission de savoirs visant à renforcer l'autonomie des organismes à but non lucratif qui sollicitent un accompagnement ou souhaitent démarrer des projets dans les domaines-clés de leur organisation. Les demandes de soutien concernent principalement le management, les ressources humaines et le fonctionnement, ainsi que la communication, le marketing et la vente. De plus, des compétences en finance, comptabilité et informatique sont sollicitées par des associations soucieuses d'améliorer leur fonctionnement ou qui doivent résoudre un problème spécifique.

L'idée est simple: accompagner, sur sollicitation de l'organisation à but non lucratif, la mise en place d'un projet ou la réflexion sur une situation spécifique la concernant, en mettant à sa disposition un-e professionnel-le issu-e du réseau de bénévoles de la Fondation. Le rôle du ou de la bénévole est de transmettre un savoir et de donner à l'organisation les outils et les connaissances pour renforcer le fonctionnement de la structure bénéficiaire de manière durable au profit de ses propres bénéficiaires.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La vice-présidente:
Marie Barbey-Chappuis